

Rapport de gestion 2010



Infrastructures communales

Une organisation de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses



Infrastructures communales

Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne

Tél. 031 356 32 42, Fax 031 356 32 33

info@infrastructures-communales.ch; www.infrastructures-communales.ch

Apprécier les compétences des villes et communes



Alain Jaccard
Président



Beat Ammann
Vice-président



Alexandre Bukowiecki
Directeur

Un des objectifs stratégiques d'Infrastructures communales est de participer activement à l'élaboration des conditions-cadres dans les domaines dont s'occupe notre organisation. Actuellement, plusieurs membres du comité ainsi que collaborateurs d'Infrastructures communales oeuvrent dans de nombreux groupes d'accompagnement de projets de la Confédération et d'associations spécialisées. Au sein de ceux-ci, des jalons sont posés et des décisions sont prises, travaux qui, il va sans dire, portent à moyen terme sur l'échelon communal. Aujourd'hui, notre avis est de plus en plus requis. Plus la Confédération, les cantons et tout particulièrement les associations spécialisées ont connaissance de nos positions, plus les solutions adoptées sont susceptibles de répondre aux intérêts de l'échelon communal. C'est la raison pour laquelle Infrastructures communales a intensifié l'échange d'informations avec les associations spécialisées.

Aujourd'hui, de nombreuses questions ne peuvent plus être résolues isolément par les seuls Confédération, cantons ou communes. Infrastructures communales se prononce donc clairement en faveur de la coopération et coordination tripartite nécessaire des trois échelons étatiques. Ceci n'est pas seulement une exigence politique de nos deux associations faïtières, mais résulte notamment d'une approche au plan technique. C'est une réalité spatiale: la protection du climat ne connaît pas de frontières; l'évacuation des eaux doit considérer les données hydrauliques du bassin-versant dans son ensemble; la gestion des déchets est souvent coordonnée à l'échelle régionale; tandis que la mobilité fait fi des frontières, communales, cantonales ou nationales. Cela étant, les villes et communes restent toutefois les autorités les plus proches du citoyen. A l'échelon communal, un personnel compétent est donc d'importance. Dans ce sens, Infrastructures communales fournit des prestations annexes, à

savoir des cours de formation continue, un service-conseil, des modèles de procédés et des informations axées sur la pratique.

A ce propos, un projet-clé représente l'initiative pour une gestion communale des infrastructures. Celle-ci, qui avait initialement pour objet le seul secteur des eaux, a été élargie, de par la participation active de notre organisation, à tout le domaine des infrastructures. Actuellement, les infrastructures de la Confédération sont souvent sous les feux de la rampe de la politique et des médias. Alors que, en comparaison, la valeur de l'ensemble de celles communales s'avère supérieure. Il convient donc de s'employer à ce que l'importance des infrastructures de l'échelon communal gagne en notoriété. Par rapport à l'étranger, les réseaux communaux d'infrastructure sont en bon état et de haute disponibilité. Ils constituent un élément important pour la prospérité économique de notre pays. Afin que cette situation perdure, il y a lieu de procéder à des planifications, des rénovations et des extensions sur le long terme. Ce qui ne sera pas donné sans autre. C'est pourquoi la qualité des infrastructures doit être davantage reconnue ainsi qu'appréciée et non simplement apparaître comme une évidence. ■

L'essentiel en un coup d'œil

Membres	223 (216 l'année précédente)	
Secrétariat	2,3 équivalents plein temps (2,3 l'année précédente)	
Commissions techniques permanentes	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets • Routes • Eaux usées • Environnement et énergie • Immobiliers 	
Groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des prestations et des coûts dans l'entretien des routes • Groupe d'accompagnement de la publication «Propreté dans l'espace urbain – Catalogue pour apprécier la propreté dans les villes et communes» • Groupe d'échange de vues d'exploitants de réseaux de canalisations • Commission «indicateurs» pour l'assainissement (avec la VSA) • Commission «financement» de l'assainissement (avec la VSA) • Groupe d'accompagnement pour les cours de chefs de voirie • Groupe d'accompagnement de révision de la directive «centre de voirie» 	
Prises de position dans les procédures de consultation de la Confédération et d'organisations spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> • Révision de l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair) • Révision de l'ordonnance sur la protection des eaux • Bases légales pour des zones environnementales dans les villes • Ordonnance sur les atterrissages en campagne • Modification de l'art. 8 de la loi sur l'énergie • Ordonnance sur la compensation du CO₂ 	
Cours	<ul style="list-style-type: none"> • Cours pour chefs de voirie (3 fois) • Cours «Comportement face à des clients peu aimables et agressifs» • Cours «Gestion des déchets dans les villes et communes» • Cours sur le nettoyage des canalisations (avec la VSU, la VSA et l'Association des communes) • Cours pour câblo-opérateurs (avec la VSU, la VSA et l'Association des communes) 	Total 240 participants (sans les cours de la VSA)
Congrès et séminaires	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée des membres 2010 à l'Aéroport de Zurich • Journée d'information sur le maintien de la valeur des routes dans les villes et communes • Journée spécialisée sur la collecte sélective (avec PUSCH) 	Total 144 participants
Service-conseil	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses de centres de voirie • Conseils en matière de conteneurs enterrés et d'appels d'offre • Regroupement de centres de voirie • Examen de projets de centre de voirie (concours) 	
Nouvelles publications	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de la propreté dans l'espace urbain • Convention modèle entre communes et éditeurs de journaux gratuits 	
Chiffre d'affaires	CHF 562'595.–	
Bénéfice	CHF 7'788.–	
Somme du bilan	CHF 663'288.–	

Politique fédérale

Composés traces dans les eaux usées: objectif d'étape atteint – le Parlement ouvre la voie à un financement, selon le principe de causalité, de l'extension des équipements des STEP

Lors de la procédure d'audition, Infrastructures communales, les associations des villes et communes, et également les cantons, ont rejeté la révision proposée de l'ordonnance sur la protection des eaux. Les associations s'opposent à l'objectif visé de la Confédération de contraindre les cent plus importantes STEP de s'équiper d'une étape additionnelle de traitement représentant globalement des investissements de plus de 1,2 milliard de francs à supporter par les communes concernées et les taxes de raccordement, et ceci sans prévoir l'introduction d'un régime de financement reposant sur le principe de causalité. De plus, sur le plan de la technique, des procédés éprouvés en la matière font encore défaut. Deux motions, du conseiller national Kurt Fluri et du conseiller aux Etats Rolf Büttiker, ont alors été déposées au Parlement demandant au Conseil fédéral de remédier à ces lacunes. Ces interventions ont abouti à la motion 10.3635 de la commission de l'environnement du Conseil des Etats, laquelle exige une solution de financement, selon le principe de causalité, de l'extension des équipements des STEP. Cette motion a été acceptée par les deux Chambres. Le Conseil fédéral est ainsi chargé de présenter une nouvelle mouture de révision de l'ordonnance sur la protection des eaux. Infrastructures communales est représenté au sein des groupes d'accompagnement du projet.

Politique énergétique: reconduction du programme Suisse Energie avec une plus grande reconnaissance des villes et communes

De plus en plus de villes et communes visent les objectifs fixés par la Société

2000 watt. Le défi de passer de la moyenne actuelle de 6300 en Suisse à 2000 watt est grand. Les villes et communes relèvent toutefois ce défi et font figures de pionniers. Pour soutenir les actions de celles-ci dans ce domaine, des programmes tels que SuisseEnergie pour les communes ainsi que le label Cité de l'énergie sont très précieux. Il est réjouissant que ces programmes seront reconduits pour ces dix prochaines années, ceci même si des budgets supplémentaires n'ont pas été retenus pour l'échelon communal. Dès 2011, les villes et communes seront également représentées au sein du groupe stratégique du programme SuisseEnergie, en la personne de Kurt Fluri, conseiller national et président de la Ville de Soleure. Ce qui constitue une plus grande reconnaissance des villes et communes.

De la politique des infrastructures à la gestion des infrastructures

Il y a quatre ans, lors d'un congrès, Infrastructures communales a signalé la nécessité de la mise place, aux trois niveaux de l'Etat, d'une politique transversale en matière d'infrastructure. A l'époque, des données globales quant à la valeur des différents types d'infrastructures faisaient largement défaut. Et on ne disposait de stratégies qu'à l'état d'ébauche. Depuis lors, le contexte a changé. La Confédération a en effet développé une stratégie en matière d'infrastructures nationales de transport ainsi que de communication et a établi la valeur des infrastructures dans le domaine de l'environnement. Et on dispose aujourd'hui de plusieurs études qui chiffrent, outre la valeur, le besoin en investissements des infrastructures. En terme de valeur, la plus grande part du réseau routier suisse, comprenant les réseaux d'infrastructure inhérents à l'approvisionnement et à l'évacuation, est gérée par les communes. Au cours de l'année passée, les associations spécialisées dans les domaines routier et des





eaux ont réussi à s'accorder en matière de gestion des infrastructures. Elles partagent l'avis que, dans la perspective d'une gestion durable des infrastructures, l'échelon communal tient un rôle essentiel. Un objectif de celles-ci – et également de Agenda 21 pour l'eau, VSA, SSIGE, VSS, offices fédéraux et cantonaux, et Infrastructures communales il va sans dire – est le lancement d'un programme d'infrastructures pour ces prochaines années, programme à même de soutenir les communes dans la définition et la mise en voie de leurs propres stratégies.

Révision de l'OTD

L'automne dernier, l'OFEV a remis en voie les travaux de révision de l'ordonnance sur le traitement des déchets (OTD). Avec inquiétude, Infrastructures communales est amené à constater que l'OFEV prévoit une très large libéralisation du transport et de l'élimination des déchets urbains – dans le pire des cas, également les déchets issus des petites entreprises seraient sortis du monopole. La menace subsiste aussi que les communes n'aient plus de bases légales pour prélever auprès des entreprises des

taxes de base pour l'enlèvement des déchets. Ce qui aurait pour conséquence, qu'à l'avenir, le financement de l'infrastructure de base de la gestion des déchets serait à supporter par les seuls ménages – une idée inacceptable. Dans une nouvelle motion, le conseiller national Kurt Fluri a donc demandé que les déchets industriels issus des petites et moyennes entreprises restent dans le monopole des cantons et des communes.

Procédures de consultation et d'audition

A ce titre, les commissions techniques d'Infrastructures communales se sont chargées des travaux techniques préliminaires pour de nombreuses prises de position de l'Union des villes suisses et de l'Association des communes suisses.

• Révision de l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair)

Infrastructures communales et l'Union des villes suisses ont souscrit à la modification proposée de l'OPair. Celle-ci consistait en l'introduction de prescriptions en matière de gaz d'échappement pour les nouveaux engins de travail à moteur alimenté à l'essence d'une puissance ne dépassant pas 19 kW (scies, tondeuses à gazon, etc.). La nouvelle ordonnance est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2010.

• Bases légales pour des zones environnementales dans les villes

Les opinions des villes et communes concernant l'ordonnance sur les zones environnementales ont été très diverses: les grandes villes ont approuvé l'établissement de bases légales pour l'aménagement de zones environnementales dans les villes, tandis que les petites villes et communes l'ont rejeté. Le Conseil fédéral a finalement renoncé à ce projet vu la forte opposition rencontrée lors de la procédure d'audition.

• Ordonnance sur les atterrissages en campagne

La révision de l'ordonnance sur les atterrissages en campagne (OSAC) visait à permettre les vols commerciaux d'hélicoptères en territoire urbain, ceci sans autorisation de la commune concernée. Pour des raisons de lutte contre le bruit ainsi que de restriction des actuelles compétences communales, les associations des villes et communes se sont opposées à la révision proposée.

• Ordonnance sur la compensation du CO₂

Les villes et les communes rejettent les dispositions d'exception, relatives au rendement énergétique total minimal à satisfaire, pour les centrales thermiques à combustibles fossiles.

• Modification de l'art. 8 de la loi sur l'énergie

Infrastructures communales a souscrit à ladite modification proposée de la loi sur l'énergie. Il appartiendrait désormais à la Confédération d'édicter directement, sans passer par les milieux économiques, des prescriptions destinées à améliorer l'efficacité énergétique d'équipements, appareils et véhicules. En mars 2011, le Conseil fédéral a décidé de soumettre au Parlement ce changement de cap.

• Révision de la loi sur l'aménagement du territoire

Dans le cadre de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, il est également examiné la question de savoir si et dans quelle mesure il convient d'édicter une réglementation concernant l'utilisation du sous-sol. Au sein du groupe d'accompagnement du projet, Infrastructures communales est représenté par Alain Jaccard. ■

Commissions techniques

Commission technique routes

Revêtements routiers silencieux

En Suisse, en ce qui concerne l'assainissement des routes, le bruit dû au trafic appelle des besoins qui restent à couvrir, principalement en territoire urbain. L'Office fédéral de l'environnement entend octroyer à cet effet des moyens financiers de 2013 à 2018. Dans le but de promouvoir les assainissements routiers, l'Office fédéral de l'environnement envisage de créer un label de certification pour les revêtements silencieux, lequel serait l'objet de subsides fédéraux. La commission technique routes d'IC est représentée au sein du groupe d'accompagnement du projet.

Propreté dans les villes et communes: nouvelle recommandation Convention modèle concernant les journaux gratuits

En ce qui concerne le littering, la situation tendue sur le front des journaux gratuits s'est atténuée au cours de ces deux dernières années. Plusieurs villes peuvent faire état aujourd'hui d'expériences en matière de contrats, lesquels règlent les droits et devoirs des éditeurs et notamment la reprise du solde des journaux ainsi que le nettoyage aux alentours des caissettes. A ce propos, Infrastructures communales s'est engagée à établir une convention modèle. Une telle est aujourd'hui disponible sous forme électronique.

Dans le sens d'une approche objective au problème de la propreté, Infrastructures communales a publié une nouvelle recommandation «Propreté dans l'espace urbain», à l'élaboration de laquelle plusieurs membres de la commission technique routes ont étroitement collaboré. A l'intention des villes et communes, la publication se présente sous la forme d'un catalogue pour apprécier la propreté en territoire urbain.

Lors de la troisième table ronde sur le littering organisée par l'OFEV, Infrastructures

communales a signalé les charges particulières des villes et communes causées par le littering. Plus une commune est urbaine, plus le littering est un problème. Cette thèse a été confirmée dans une étude de l'OFEV. Parmi les villes, il concerne les 80%. Dans leurs réponses, les 54% des communes ont indiqué que le littering avait augmenté ces cinq dernières années, tandis que seulement les 3% faisaient état d'un recul. A l'appui de l'étude de l'OFEV, Infrastructures communales s'emploiera à ce que les coûts du littering soient supportés le mieux possible selon le principe de causalité ainsi à ce que les villes disposent des bases légales leur permettant, dans le cadre de manifestations et de vente de produits à l'emporter, d'inciter le commerce à de propres prestations.

Service hivernal

Lors du dur hiver 2009/2010, les Salines du Rhin, au moyen d'une large information, ont sensibilisé la population à la pénurie

de sel d'épandage. La pression sur les Services communaux de l'entretien des routes a été ainsi atténuée. Avec un début d'hiver rigoureux en décembre dernier, la question d'un approvisionnement sûr en sel est redevenue d'actualité pour les spécialistes et les milieux politiques. Les villes et communes avaient été prises à l'improviste par l'annonce relativement subite du rationnement de sel des Salines du Rhin. La question reste donc posée si le stockage central des Salines du Rhin est suffisant pour répondre à la demande ou bien si des stockages décentralisés de plus grande envergure sont nécessaires dans les cantons, les villes et communes. Parallèlement, les essais et le recours à des produits alternatifs d'épandage vont croissants. Un premier congrès national sur le service hivernal, le 12 mai 2011, organisé par Infrastructures communales, a été l'occasion d'approfondir ces questions. ■



Commission technique déchets

Dans le domaine de la gestion des déchets en Suisse, d'importantes décisions, outre celle sur l'OTD, sont attendues, lesquelles concernent directement les villes et communes. Les membres de ladite commission oeuvrent ainsi actuellement dans de nombreux projets et groupes d'accompagnement.

Appareils électriques et électroniques: traiter les communes comme partenaires

Sans les déchetteries communales, le recyclage des appareils électriques et électroniques ne connaîtrait pas le succès actuel. Pour Infrastructures communales, les relations des organisations S.EN.S et SWICO avec les communes doivent donc s'inscrire dans un esprit de partenariat. Toutefois, nous avons tout simplement dû prendre acte que le projet de 2008 visant le regroupement des deux organisations sur le plan de la logistique et de l'administration avait définitivement été abandonné. De plus, les villes et communes déplorent l'annonce que les rétributions pour certaines catégories d'appareils seront réduites dès janvier 2011. Dans l'intervalle, S.EN.S et SWICO se sont déclarées disposées à approcher davantage Infrastructures communales avant des décisions portant sur les communes.

Infrastructures communales est en outre intervenu au sein du groupe d'accompagnement du projet de révision de l'Ordonnance sur la restitution, la remise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA). Le comité et ladite commission soutiennent la proposition de la Confédération de mettre en place un système de financement étatique.

TAE pour le verre: état des lieux nécessaire après 10 ans

Le marché du verre s'est tendu l'année passée. La reprise de celui de couleur verte



n'a ainsi pas toujours été possible. De plus, lors d'une enquête d'infrastructures communales, deux tiers des communes ont indiqué n'avoir pas pu couvrir les coûts de logistique et de collecte malgré les rétributions (TAE). Nouvellement, la technologie permet après coup le tri par couleur du verre mélangé – ce qui devrait être pris en considération dans le modèle des rétributions. Infrastructures a dès lors demandé à l'OFEV de reconsidérer après dix années la situation sur le marché de la récupération du verre ainsi que le montant et la clé des rétributions (TAE). Fait réjouissant, la Confédération y a donné suite et a mis en voie une étude sur l'état des lieux et les perspectives du recyclage du verre.

Guide sur les déchetteries: un projet commun de la Confédération, cantons et associations

Une première version du nouveau «Guide sur les déchetteries», lequel permet aux communes d'optimiser l'organisation et la gestion de celles-ci, est disponible, depuis janvier 2011, à l'adresse www.dechets.ch.

Lors de l'élaboration de celui-ci, ladite commission a insisté sur une forme répondant aux besoins de la pratique.

Matières plastiques et cartons pour boissons: des collectes sélectives?

Les perspectives à moyen terme pour de telles collectes sélectives apparaissent bonnes. En effet, dans le domaine des plastiques, avec la tendance à la hausse du prix du pétrole, les matières premières secondaires deviennent de plus en plus attractives. Infrastructures communales participe à la table ronde sur les matières plastiques nouvellement mise en place, laquelle établit les fondements pour une éventuelle collecte sélective en Suisse. En parallèle, les fabricants de cartons pour boissons insistent de plus en plus sur l'introduction d'une telle collecte. Ceci alors qu'actuellement le bilan écologique des cartons pour boissons, avec leur valorisation thermique dans les UIOM, est meilleur que celui des bouteilles synthétiques recyclées.

Infrastructures communales est clairement de l'avis qu'il convient au préalable

d'évaluer ensemble et globalement ces deux types de déchets ainsi que d'examiner de possibles synergies au niveau de leurs collectes. Si, du point de vue écologique, une collecte sélective des matières plastiques et des cartons pour boissons serait quelque peu favorable, il est loin d'être acquis que le produit de la récupération couvre les coûts de recyclage. Un système de financement et de logistique est donc nécessaire. Ce qui est du devoir en premier lieu des fabricants et du commerce. De la part des communes, une éventuelle collecte sélective supplémentaire n'a de sens que dans les déchetteries desservies, et ceci à des conditions couvrant les coûts. Infrastructures communales est en contact avec les représentants des fabricants, du commerce et de la Confédération et s'emploie à ce que, dans l'éventualité d'un élargissement de la collecte sélective, les exigences des communes soient prises en compte.

Coûts des déchets: modèle de compte

D'une commune à l'autre, la présentation des comptes concernant l'élimination des déchets est très diverse, ce qui rend bien difficile une comparaison explicite des indicateurs. L'enquête sur les coûts et les prestations en matière de gestion communale des déchets l'a d'ailleurs montré. Lors de plusieurs séances avec des représentants de l'OFEV et de cantons, une délégation d'Infrastructures communales a œuvré à l'élaboration d'un modèle de compte «déchets». Sa publication est prévue pour 2011. ■



Commission technique eaux usées

L'opinion des exploitants d'installations, c'est réjouissant, est de plus en plus considérée au sein de groupes de travail de la Confédération et d'associations spécialisées, ceci grâce au fort engagement et aux relations étroites de membres des commissions techniques. Un point fort des activités de ladite commission a constitué la défense des intérêts conjoints des exploitants d'installations et des communes dans le cadre d'une solution de financement, conformément au principe de causalité, de mesures techniques visant à l'élimination de composés traces organiques dans les eaux usées.

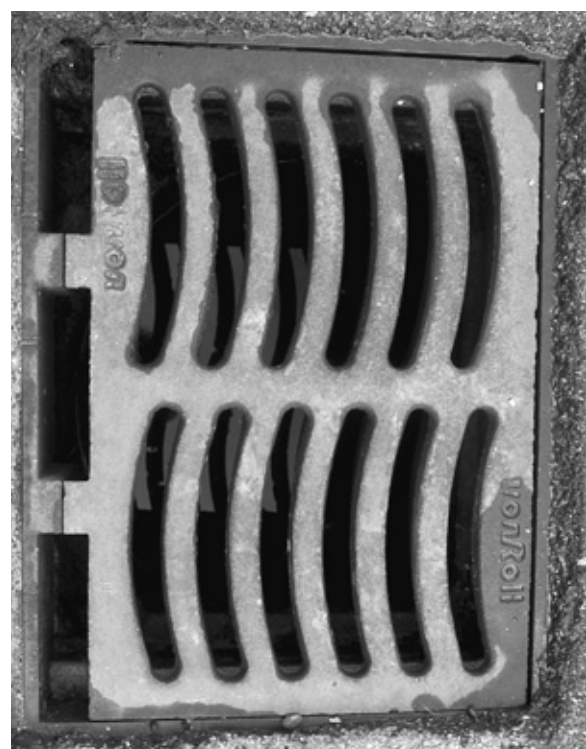
La Confédération entend édicter de nouvelles dispositions relatives à la récupération du phosphore des boues d'épuration. La commission eaux usées est clairement de l'avis qu'une réglementation excessive serait inopportune. Du point de vue technique, les essais, sur le plan international, ne sont encore qu'au stade de développement. Alors qu'en matière d'installations, la tendance de recourir à la mono-incinération des boues d'épuration est aujourd'hui manifeste. Dans le cadre d'un tel procédé, le phosphore pourrait être récupéré en tant qu'engrais. Dans le cas de sévères prescriptions, Infrastructures communales craint que les pouvoirs publics doivent supporter les aléas du marché, vu la demande incertaine en phosphore recyclé. Les secteurs du recyclage de matériaux de construction ainsi que de compost montrent bien que les débouchés sont difficiles. Tel pourrait être le cas pour le phosphore lors d'une réglementation étatique précoce et par trop rigide. C'est pourquoi Infrastructures communales se prononce bien plutôt pour des incitations en faveur du développement technologique.

Les travaux menés avec la VSA concernant le deuxième relevé à l'échelle nationale des coûts dans le domaine des eaux

usées en Suisse vont bon train. Celui-ci sera l'objet d'une publication qui devrait paraître en automne 2011.

Sous-groupe «réseaux de canalisations»

Dans le cadre d'un sous-groupe de ladite commission technique, une dizaine de responsables communaux de l'assainissement et de l'évacuation des eaux se sont réunis lors de trois séances afin d'intensifier l'échange de vues et d'expériences en matière d'exploitation. Pour 2011, un projet commun d'analyse comparative est prévu. Une question permanente constitue l'utilisation thermique des eaux usées. De l'avis des exploitants, celle-ci ne peut être soutenue que dans la mesure où il n'est pas porté préjudice à la fonction essentielle des réseaux de canalisations et des STEP. Une récupération de chaleur après l'épuration des eaux représenterait donc une solution optimale. ■



Commission technique environnement et énergie

Coopération avec l'Alliance climatique des villes suisses

Les membres de la commission technique environnement et énergie ont décidé de concrétiser la coopération avec l'Alliance climatique des villes. Alors que les questions climatiques et énergétiques sont des préoccupations centrales tant pour Infrastructures communales que pour ladite Alliance, les villes sont représentées souvent au sein des deux associations par les mêmes personnes. En automne dernier, Infrastructures communales et l'Alliance climatique des villes ont décidé de tenir des séances communes dès 2011 ainsi que d'attribuer la gestion de l'ensemble des affaires au Secrétariat d'IC. Ce qui permettra de profiter de synergies au plan technique et administratif. Dès 2011, ladite commission sera nouvellement appelée «climat et environnement». En outre, pour les questions relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, Infrastructures communales a de plus en plus recours au réseau mis en place parallèlement par les préposés municipaux à l'énergie.

Les membres de ladite commission sont intervenus lors de la procédure d'audition concernant plusieurs révisions de lois et ordonnances et ont procédé à des échanges de vues sur des projets en cours. Dans plusieurs villes, des plans directeurs en matière d'énergie sont en voie d'élaboration. L'engagement des villes au sens de Cité de l'énergie se poursuit. De plus en plus de villes décident de viser les objectifs fixés par la Société 2000 watt et adoptent des mesures dans ce sens. A cet égard, pour des effets globaux efficaces, cela exige d'harmoniser au mieux les plans de mesures dans les domaines de l'énergie, de la protection du climat et de l'air, de la mobilité, lesquels ont été élaborés jusqu'à présent de manière sectorielle.

Dans les grandes villes, de votations populaires le montrent, la tendance est clairement à une sortie de l'énergie nucléaire. ■

Commission technique immobiliers

Conjointement avec l'association suisse alémanique VSLI, un guide pour l'établissement d'une stratégie immobilière communale ainsi qu'une recommandation pour une évaluation systématique de la statique des bâtiments publics sont en voie d'élaboration. Avec l'application du Modèle de comptes harmonisé (MCH2) et des direc-

tives IPSAS, les villes et communes sont confrontées à la question de savoir si et comment le patrimoine administratif doit être nouvellement présenté. Dans ce domaine, la question de la responsabilité du propriétaire d'entreprise est de plus en plus d'actualité. Dans la perspective de la Société 2000 watt, les gestionnaires de l'immobilier également seront des acteurs importants. Pour des raisons de capacité, les activités, au cours de l'exercice sous revue, se sont limitées à des entretiens bilatéraux entre le président de ladite commission et le Secrétariat d'IC. Une plus grande implication de la commission est prévue pour 2011. ■



Collaboration avec d'autres associations et organisations

Infrastructures communales entretient une coopération de libres échanges avec un grand nombre d'organisations spécialisées, Services cantonaux spécialisés et Offices fédéraux tant sur le plan politique que dans le cadre de projets et de manifestations. Outre son étroite collaboration avec l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses, Infrastructures communales a traité de projets communs avec les organisations suivantes:

- **Association suisse des chefs d'exploitation et exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED)**
 - contacts réguliers pour la coordination de projets, de prises de position et de manifestations
- **Fondation pour la pratique environnementale en Suisse (PUSCH)**
 - coordination et coopération en matière d'offres de formation et de manifestations
 - participation au parrainage de la Journée suisse «Chasse au trésor»
- **Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA)**
 - Echange de vues au niveau présidentiel, collaboration dans les commissions «financement» et «indicateurs»
 - coopération dans le cadre de projets, manifestations et publications
- **Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE)**
 - collaboration dans le cadre de projets (modèle de planification eaux usées, gestion des infrastructures)
- **Association suisse des professionnels de la route et du trafic (VSS)**
 - échange de vues au niveau présidentiel, délégation de représentants des villes dans d'importantes commissions d'experts de la VSS
 - collaboration avec la Commission des ingénieurs municipaux et communaux
 - coopération lors de congrès
 - collaboration dans le cadre des procédures de consultation sur de nouvelles normes de la VSS
- **Association suisse des installations de compostage (ASIC)**
 - contacts réguliers pour la coordination de projets, de prises de position et de manifestations
 - représentation au sein de la plateforme d'information BAW
 - participation à la table ronde sur la biomasse
- **Association Sécurité au travail Suisse**
 - siège au comité (A. Bukowiecki)

- **Commission européenne de normalisation (CEN)**
 - Représentation dans les commissions techniques (CT) par le biais de l'Association suisse de normalisation
 - CT 183 «Waste Management», Marcel Kalbermatten, ERZ Zürich (délégué)
- **Swiss Recycling**
 - échange d'expériences
 - coopération dans des projets
 - contacts réguliers avec les associations membres Ferro, Igora, Inobat, PET Recycling Suisse, VetroSwiss ainsi que S.EN.S et SWICO
- **Fondation pour la gestion et la récupération des déchets en Suisse (S.EN.S)**
 - siège au conseil de fondation (G. Neuhold)
- **Fondation sanu / Formation pour le développement durable**
 - siège au conseil de fondation (A. Bukowiecki)
- **Association suisse des transports routiers (ASTAG)**
 - siège dans la commission Transports de déchets (S. Kocher)
 - coopération dans le cadre de projets (modèle d'appel d'offres et contrat type concernant le transport de déchets)
- **Verband Kommunale Abfallentsorgung und Strassenunterhalt (VKS im VKU) Deutschland**
 - échange d'expériences et de correspondance
- **SuisseEnergie pour les installations d'infrastructure**
 - participation au patronage
- **Association Cité de l'énergie**
 - échange d'expériences avec l'association, représentant des villes au comité (B. Bébié)
- **Association romande des chefs de voirie (ARCV)**
 - échange d'expériences
- **Österreichischer Wasser- und Abfallwirtschaftverband (ÖWAV)**
 - échange d'expériences et de correspondance
- **Vereinigung staatlicher und kommunaler Leiter Immobilien (VSLI)**
 - coopération dans l'installation de la commission technique Immobiliers
- **Alliance climatique des villes suisses**
 - reprise des affaires par IC depuis janvier 2011
- **Préposés à l'énergie des grandes villes et des chefs-lieux cantonaux**
 - coordination de projets et d'objets
- **Agenda 21 pour l'eau**
 - participation au groupe de travail «gestion des infrastructures»

Cours et séminaires

Les journées d'information et les cours de formation continue représentent pour Infrastructures communales un élément important dans ses relations avec les membres. L'offre proposée recueille un large écho auprès des villes, communes et associations intercommunales. De plus, les manifestations d'IC sont de plus en plus l'occasion pour les entreprises membres donateurs de présenter leurs produits et prestations. Cette mesure, offerte à tous les membres donateurs, est également appréciée des participants aux séminaires.

Cours pour chefs de voirie

Les cours pour chefs de voirie ont eu lieu en 2010 à trois reprises vu la forte demande et ont compté au total quelque 130 participants. Ceux-ci, en deux jours, sur la base d'exposés présentés par des praticiens communaux, ont pu acquérir des connaissances de base théoriques dans les domaines de l'élimination des déchets, du nettoyage, de l'entretien des véhicules et engins, de la sécurité au travail, du service hivernal, de la conduite du personnel et des gros entretiens.



Gestion des déchets dans les villes et communes

Ce cours a eu lieu de juin à novembre 2010 lors de quatre modules de deux jours, réunissant à chaque fois quelque 20 participants. L'enseignement a consisté principalement en une large vue d'ensemble et en de bonnes connaissances de base en matière de gestion et de recyclage des déchets en Suisse, ceci vu sous l'angle des tâches des villes et communes. Le cours a été accompagné de visites d'entreprises de recyclage, de déchetteries spéciales de recyclage, de points de collecte ainsi que d'une fabrique de papier.

Médias: interviews radio/TV

Ce séminaire tend à familiariser les participants à une présentation face aux médias, au moyen de l'exercice d'interviews dans le cadre d'une mise en situation proche de la réalité. Les intervenants Georg Auf der Maur (Radio DRS) et Peter Wettler (formateur en communication) ont fourni aux 9 participants de solides connaissances de base, avec pour sujets principalement les exploitations communales dans les domaines de l'entretien et de l'assainissement.





Cours: comportement face à des clients peu aimables et agressifs

Dans leurs activités, les collaborateurs des centres de voirie, des Services de la construction ou autres communaux sont confrontés parfois à des situations désagréables face à des habitants ou clients peu aimables ou agressifs. Lors d'un cours, tenu le 8 septembre dernier et réunissant 20 participants, Hans Peter Ulli, acteur et formateur, a présenté, outre des notions théoriques de base, des tuyaux pour le comportement au quotidien ainsi que des éléments pour la préparation personnelle à des situations critiques.

Journée spécialisée sur la collecte sélective

Cette Journée spécialisée, tenue le 30 juin 2010 et organisée par PUSCH et Infrastructures communales, a montré clairement que la gestion des déchets et des ressources était globalement appelée à répondre à des défis. Il y a pénurie par exemple de métaux rares, dits «terres rares», sur le plan mondial, vu le peu de sites d'extraction, tandis que la demande va croissante car ils sont largement utilisés dans la fabrication d'appareils et d'équipements. Pour la pratique communale en matière de collecte, ce contexte n'a pour l'heure pas d'effets concrets. En outre, les représentants du commerce, des cantons et des communes se sont accordés sur le bien-fondé du système actuel de collectes et que celles-ci ne demandaient qu'à être optimisées. Un potentiel important réside dans la coopération du commerce et des communes ainsi que dans le cadre de solutions régionales, afin de satisfaire aux besoins de la clientèle.

Journée d'information sur le maintien de la valeur des routes dans les villes et communes

A l'intention des membres de la Suisse romande, Infrastructures communales a organisé, le 21 avril 2010 à Morges, un après-midi d'information sur le maintien de la valeur des routes dans les villes et communes, réunissant quelque 90 personnes. ■

Aperçu des cours et séminaires 2010

Cours/Séminaires	Date/Lieu	Participants
Journée d'information: Maintien de la valeur des routes dans les communes et villes	21 avril 2010 à Morges	90
Cours pour chefs de voirie (avril)	29/30 avril 2010 à Nottwil	40
Cours pour chefs de voirie (juin)	7/8 juin 2010 à Nottwil	43
Cours pour chefs de voirie (octobre)	28/29 octobre 2010 à Nottwil	44
Assemblée des membres 2010	17 juin 2010 à Zurich (Aéroport)	54
Cours: Gestion des déchets dans les villes et communes		
Module 1	24/25 juin 2010 à Winterthur	24
Module 2	2/3 septembre 2010 à Berne	19
Module 3	30 septembre/1 ^{er} octobre 2010 à Winterthur	21
Module 4	18/19 octobre 2010 à Unterägeri	20
Cours: Comportement face à des clients peu aimables et agressifs	8 septembre 2010 à Zurich	20
Séminaire: Interviews radio/TV	6 mai 2010 à Zurich	9
		Total: 384

Service-conseil et publications



Service-conseil pour centres de voirie et concepts d'élimination des déchets – Ouvert nouvellement à la Suisse romande

Ce service-conseil est nouvellement également à disposition des communes de la Suisse romande à partir de janvier 2011. Il est géré par Daniel Steinbach, chef de Service à la Ville de Villeneuve (VD) jusqu'à fin 2010 et conseiller d'Infrastructures communales durant de longues années.

En Suisse alémanique, ledit service-conseil tenu par Daniel Schneeberger continue d'être l'objet d'une forte demande. Ce dernier a effectué plusieurs analyses de centres de voirie, a conseillé des communes envisageant le regroupement de leurs centres de voirie, a établi des concepts d'installation de points de collecte des déchets équipés de conteneurs enterrés et a mis au point des appels d'offre concernant le transport de déchets.

Publications

De nombreux sujets et manifestations ont été l'objet d'articles dans la revue spécialisée la «Commune Suisse». Celle-ci est le partenaire médias d'Infrastructures communales et est comprise dans la cotisation annuelle des membres d'IC. Et un nouveau service est à relever: Infrastructures communales offre à ses membres, à partir de 2011, l'accès désormais gratuit aux publications d'IC sous forme électronique.

Propreté dans l'espace urbain – Catalogue pour apprécier la propreté dans les villes et communes

La nouvelle publication d'Infrastructures communales «Appréciation de la propreté dans les villes et communes» se veut un instrument de travail à l'intention des centres de voirie et des responsables du nettoyage. Un catalogue standard permet d'apprécier la propreté dans l'espace urbain. Selon les conditions locales, par exemple les zones à problème ou bien tout le territoire communal peuvent être examinés périodiquement par échantillonnage au cours d'une année. La présente méthode d'appréciation est actuellement déjà appliquée par plusieurs grandes villes.

Journaux gratuits: modèles de convention et de cahier des charges

La situation tendue concernant les journaux gratuits et le littering s'est atténuée en maints endroits au cours de l'année passée, ceci également pour des raisons économiques. De grandes villes peuvent faire état d'expériences en matière de contrat ad hoc, lesquels règlent également la question du nettoyage. Les efforts d'Infrastructures communales pour l'établissement d'une convention modèle ont abouti grâce à la coordination de l'OFEV et à la bonne volonté des éditeurs. Les documents modèles peuvent être téléchargés sur le site d'IC.

Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables: nouveaux modèles d'appel d'offres et contrat type

La plupart des communes confient la collecte ainsi que le transport des ordures ménagères et des déchets recyclables à des entreprises privées. En collaboration avec l'ASTAG, Infrastructures communales a mis au point et publié de nouveaux modèles d'appel d'offres et contrat type. ■



Organisation

Assemblée des membres 2010

Lors de l'Assemblée des membres 2010, tenue le 17 juin à Zurich, Albert Schweizer, chef de l'Immobilier à la Ville de Schlieren, a été élu au comité, confirmant ainsi le large éventail des infrastructures communales.

Le président Alain Jaccard et le vice-président Beat Ammann ont ensuite rendu compte des activités les plus importantes de l'exercice 2010. Sur le plan politique, le travail de lobbying pour une révision équitable de l'ordonnance sur la protection des eaux (OEaux), en ce qui concerne les micropolluants, et de l'ordonnance sur le traitement des déchets (OTD) a été au centre des préoccupations. Alain Jaccard a informé les membres de la volonté d'Infrastructures communales de coopérer plus étroitement avec les organisations spécialisées, afin de permettre une considération accrue des intérêts de l'échelon communal lors de l'élaboration de normes techniques et de directives.

A l'issue de la partie statutaire, Hans-Peter Moll, chef d'Airfield Maintenance, a exposé les activités et projets de la SA Aéroport de Zurich, et, à ce propos, en matière d'entretien, a dressé de nombreuses comparaisons avec les tâches des communes. Une visite des secteurs d'activité techniques et environnementaux de la SA Aéroport Zurich a clos la réunion.

Comité

Lors des deux séances tenues en mars et en novembre, le comité a coordonné les travaux des commissions techniques, a déterminé les points forts des activités sur les plans politique et technique ainsi qu'a fixé les objectifs pour l'année à venir. C'est une évidence que les domaines transversaux de politiques énergétique, climatique et de préservation des ressources ont des effets collatéraux sur les secteurs traditionnels d'Infrastructures communales que sont la gestion des déchets et l'évacuation des eaux. Que les commissions techniques sont représentées par leurs présidents au sein du comité constitue dès lors un élément important pour une juste appréciation des intérêts communaux. L'entrée au comité d'Albert Schweizer apportera aussi la voix des responsables communaux de l'Immobilier.

Secrétariat

Au cours de l'exercice sous revue, l'effectif du Secrétariat était le suivant: Alex Bukowiecki, directeur (emploi à 80%), Nina Aemisegger, cheffe de projets (60%) et Stephanie Glutz, assistante du directeur (90%).

Membres

Au cours de l'exercice sous revue, Infrastructures communales a enregistré 9 nouveaux membres, tandis que deux communes ont fait part de leur retrait. L'effectif des membres a donc augmenté de 7 pour se chiffrer à 223. Les villes et communes membres représentent quelque 2,8 millions d'habitants, soit environ les 35% de la population de la Suisse. ■

Effectif des membres au:	01.01.2010	31.12.2010
Catégorie	Nombre	Nombre
Villes et communes	155	160
Ass. Intercommunales	26	26
Cantons	3	3
Donateurs (personnes morales)	21	23
Donateurs (personnes physiques)	6	6
Membres d'honneur	5	5
Total des membres	216	223

Membres 2010

Villes et communes

Aadorf	Politische Gemeinde	Horw	Gemeindeverwaltung
Aarau	Stadtbauamt	Hütten	Gemeindewerke
Aarburg	Bauamt Gemeinde	Köniz	Gemeindebetriebe, Abt.Werkhof
Aarwangen	Gemeindebetriebe	Kirchlindach	Gemeindeverwaltung, Bauinspektorat
Adliswil	Gesundheit/Umwelt	Kreuzlingen	Stadtverwaltung
Altnau	Politische Gemeinde	Küsnacht	Bauamt
Arbaz	Commune	Küssnacht am Rigi	Bezirk, Ressort Infrastruktur
Aubonne	Commune	Langenthal	Bauverwaltung
Arosa	Gemeindebauamt	Langnau i.E.	Bauamt
Ayent	Administration communale	Lausanne	Service d'assainissement
Baden	Abteilung Tiefbau	Lenk	Einwohnergemeinde
Bagnes	Administration communale	Leukerbad	Gemeinde, Abteilung Technik
Basel	Basel-Tiefbauamt	Locarno	Ufficio tecnico comunale
Belp	Einwohnergemeinde	Lugano	Dicastero del territorio
Bern	Abfallentsorgung Tiefbauamt	Luzern	Tiefbauamt
Bever	Gemeindeverwaltung	Lyss	Bauabteilung
Berikon	Gemeinde	Martigny	Services techniques
Biberist	Bauverwaltung	Meikirch	Gemeindeverwaltung
Biel-Benken	Bauabteilung	Monthey	Service des travaux publics et environnement
Biel/Bienne	Strasseninspektorat	Montreux	Service des travaux
Bière	Commune	Morges	Service des infrastructures et énergies
Binningen	Gemeindeverwaltung	Moudon	Municipalité
Birmensdorf	Gemeindeverwaltung	Mümliswil-Ramiswil	Gemeindeverwaltung
Birr	Gemeinderat	Münchenbuchsee	Bauabteilung
Bonstetten	Politische Gemeinde	Münsingen	Gemeindeverwaltung
Bottmingen	Gemeindeverwaltung	Murgenthal	Einwohnergemeinde
Burgdorf	Stadtbauamt	Muri b. Bern	Tiefbauamt
Bussigny-près-Lausanne	Direction des travaux publics	Murten	Bauverwaltung
Caslano	Ufficio tecnico comunale	Näfels	Bauverwaltung
Château-d'Oex	Commune, DéchPE	Neuchâtel	Service de la voirie
La Chaux-de-Fonds	Direction des travaux publics	Niedergösgen	Werkhof
Le Chenit	Municipalité	Niederhasli	Gemeindeverwaltung
Chur	Tiefbau- und Vermessungsamt	Nyon	Service des travaux
Cologny	Mairie	Oberägeri	Bauabteilung
Commugny	Commune	Oberbipp	Einwohnergemeinde
Corcelles-près-Payerne	Commune	Oberglatt	Gemeindeverwaltung
Crissier	Commune	Oberkulm	Bauamt, Werkhof
Davos	Gemeindeverwaltung	Obersiggenthal	Bauverwaltung
Delémont	Service des travaux publics	Oberwil BL	Bauamt
Dietikon	Werkhof	Oftringen	Abteilung Bauen Planen Umwelt
Dietlikon	Gemeindewerke	Oltén	Stadtverwaltung
Dotzigen	Einwohnergemeinde	Ostermundigen	Tiefbauamt
Dübendorf	Stadtverwaltung	Otelfingen	Gemeindeverwaltung
Duggingen	Einwohnergemeinde	Payerne	Direction des travaux
Ecublens	Services des Travaux, domaines et environnement	Peseux	Administration communale
Einsiedeln	Werkbetriebe	Pieterlen	Bauverwaltung
Fehraltorf	Gemeinde	Pully	Direction des travaux
Freienbach	Gemeindeverwaltung	Reinach BL	Gemeinde
Fribourg	Service de la voirie	Renens	Municipalité
Fully	Municipalité	Richterswil	Gemeinde, Gesundheit/Umwelt
Genève ville	Service entretien et travaux	Rolle	Services techniques
Gland	Infrastructures & environnement	Romont	Commune
Glarus	Bauamt	Rüschlikon	Gemeinde, Abteilung Tiefbau/Werke
Goldach	Bauverwaltung	Saanen	Bauverwaltung
Gretzenbach	Einwohnergemeinde	Saint-Prex	Municipalité
Herisau	Tiefbauamt	St. Gallen	Entsorgungsamt
		St. Moritz	Strasseninspektorat
		Schaffhausen	Bauamt
		Schlieren	Tiefbauamt
			Werke, Versorgung und Anlagen

Schmitten	Ressort Strassen und Wege, Umwelt und Kehrlicht
Schmerikon	Politische Gemeinde
Schwerzenbach	Gemeindeverwaltung
Sierre	Service des travaux publics
Sion	Service des travaux publics
Solothurn	Stadtbauamt
Speicher	Gemeinde
Stadel	ARA Windlach
Stein AG	Ressort Wasser/Abwasser
Subingen	Einwohnergemeinde
Sulgen	Politische Gemeinde
Sursee	Stadtbauamt, Werkdienst
Tägerwilen	Politische Gemeinde
Teufen	Bauverwaltung
Thalwil	Gemeinde
Therwil	Gemeinde
Thun	Tiefbauamt, Abfallbeseitigung
Twann-Tüscherz	Einwohnergemeinde
Unterägeri	Bauamt
Unterseen	Bauverwaltung
Untersiggenthal	Einwohnergemeinde, Bau und Planung
Urtenen	Bauverwaltung
Uster	Abteilung Raumordnung
Vaz/Obervaz	Politische Gemeinde
Vevey	Direction des travaux
Volketswil	Bauverwaltung
Wädenswil	Bauamt
Wahlern	Bauverwaltung
Wald	Gemeinde
Wallisellen	Gemeindeverwaltung
Wigoltingen	Gemeindeverwaltung
Wil	Tiefbauamt
Winterthur	Strasseninspektorat
Wittenbach	Bauverwaltung
Wollerau	Gemeinde
Würenlos	Gemeindeverwaltung
Yverdon-les-Bains	Direction du service des travaux
Zofingen	Bauamt
Zollikofen	Bauverwaltung
Zollikon	Bauabteilung
Zuchwil	Bauverwaltung
Zug	Baudepartement
Zumikon	Bauamt
Zürich	Entsorgung und Recycling Tiefbauamt, Werterhaltung

Associations intercommunales

Abwasserverband Aarburg
 Abwasserverband der Region Sense-Oberland
 A-Region, Rorschach
 ABVO Oberengadin/Bergell, Abfallumschlagstation, Samedan
 ARA Region Bern AG, Herrenschandlen
 ARA Thunersee, Uetendorf
 ARA Worblental, Worblaufen
 Avag, AG für Abfallverwertung, Jaberg
 ERZO Entsorgung Region Zofingen, Oftringen
 GAF Gemeindeverband Abfallbewirtschaftung Unteres Fricktal, Olsberg
 Gemeindeverband ARA Ins-Müntschemier
 GEVAG Gemeindeverband für Abfallentsorgung Graubünden, Untervaz
 GVRZ Gewässerschutzverband der Region Zugersee-Küssnacht-
 tersee-Ägerisee, Kläranlage Schönau, Cham

KVA Thurgau, Weinfelden
 Limeco Interkommunale Anstalt, Dietikon
 REAL Recycling, Entsorgung, Abwasser, Luzern
 SADEC SA, Nyon
 SATOM Usine d'incinération Valais/Vaud, Monthey
 SEME, Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux de Moutier
 et environs
 STRID SA, Yverdon-les-Bains
 Valorsa SA, Penthaz
 VKA Verband für Kanalisation und Abwasserreinigung, Nidau
 ZAB Zweckverband Abfallverwertung Bazenheid
 ZEBA Zweckverband der Zuger Einwohnergemeinden für die Bewirt-
 schaftung von Abfällen, Cham
 ZAKU Zentrale Organisation für Abfallbewirtschaftung im Kanton Uri

Cantons

Canton de Genève, Fonds cantonal d'assainissement des eaux
 Kanton Bern Amt für Gewässerschutz und Abfallwirtschaft
 Kanton Uri Amt für Umweltschutz, Abteilung Gewässerschutz
 Kanton Zürich Amt für Abfall, Wasser, Energie und Luft

Donateurs (personnes morales)

Baumgartner Roland AG, Rheineck
 BG Ingénieurs & conseils SA, Châtelaine
 Brüco Swiss AG, Rümlang
 entsorgungstechnik.ch ag, Dietikon
 CSC Dechets SA
 IGORA Genossenschaft, Zürich
 J. Grimm AG, Oetwil am See
 J. Ochsner & Cie AG, Urdorf
 Klemmfix (Schweiz) AG, Volketswil
 K. Müller AG, Wallisellen
 Erismann Muldenzentrale AG, Allschwil
 Plastic Omnium AG, Basel
 Practica AG, Ebikon
 Recupero AG, Dräksak Services Schweiz, Emmen
 Regio Recycling Management AG, Bazenheid
 SAC-O-MAT AG (Schweiz), St. Erhard
 Schwendimann AG, Münchenbuchsee
 Sinodor AG, Basel
 TBF & Partner AG, Zürich
 Flughafen Zürich AG
 Vetro-Recycling AG, Bülach
 VetroSwiss, Glattbrugg
 Ziswiler AG, A-Z Recycling, Bern

Donateurs (personnes physiques)

P. Delcourt
 R. Habermacher
 B. Jakober
 C. Moinat
 J. Wiesmann, Zürich
 H. Worch

Membres d'honneur

Th. Enzmann, Wil
 G. Völgy, Lausanne
 U. Geissmann, Bremgarten BE
 H.P. Tobler, St. Gallen
 Leopold Inderbitzi, Fribourg

Comité et commissions techniques

État à la fin de l'année 2010

Comité

A. Jaccard, Chef de service des infrastructures et énergies, Morges (Président)
 B. Ammann, Direktor ara region bern ag, (Vize-Präs.)
 R. Amstutz, Direktorin Schweiz. Städteverband
 L. Balsiger, Ingénieur de ville, Pully
 A. Benacloche, Ingénieur communal, Ville de Neuchâtel
 B. Jurt, Strasseninspektor, Luzern
 U. König, Direktor Schweiz. Gemeindeverband
 H. Künzle, Leiter Amt für Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen
 G. Neuhold, Berater Geschäftsleitung ERZ, Zürich
 M. Reifler, Stadtingenieur, Winterthur
 D. Schneeberger, Leiter Werkbetriebe, Chur
 H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham
 A. Schweizer, Bereichsleiter Liegenschaften, Schlieren

Commissions techniques permanentes

Commission technique «déchets»

H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham (Präs.)
 A. Basler, Leiter Abfallbewirtschaftung, Köniz
 E. Blatter, Directeur SATOM, Monthey
 G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadtbauamt Burgdorf
 G. Clément, Responsable du secteur «Conseil – acquisition – valorisation», SATOM Monthey
 C. Costa, Directrice Valorsa SA, Penthaz
 N. Crivelli, Dicastero servizi urbani, Lugano
 R. Furrer, Beauftragter Abfall, REAL, Luzern
 J. Hartmann, Geschäftsleiter ERZO, Oftringen
 E. Hostettler, Responsable de la Voirie, Morges
 B. Hunziker, Leiter Abfallentsorgung, Bern
 B. Jurt, Strasseninspektor, Luzern
 S. Kocher, Strasseninspektor, Biel-Bienne
 Th. Kralemann, Leiter Entsorgungslogistik, ERZ, Zürich
 K. Krattinger, Chef de la Voirie, Fribourg
 Ch. Leroy, Service d'assainissement, Ville de Lausanne
 P. Liaudat, Chef du service, Ville de Genève
 D. Rychener, Tiefbauamt Thun
 T. Rosohl, Leiter Abfallentsorgung, Tiefbauamt Basel-Stadt
 J.-P. Schindelholz, Directeur STRID SA, Yverdon-les-Bains
 D. Schneeberger, Leiter Werkbetriebe, Chur
 D. Siffert, Ingénieur communal, Ville de Delémont
 Th. Stirnemann, Leiter Werkhof, Baden
 J. Stünzi, Leiter Entsorgung, Tiefbauamt Winterthur
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Commission technique «eaux usées»

B. Ammann, Direktor ara region bern ag, (Präsident)
 R. Aeby, Station d'épuration, Ville de Fribourg
 U. Ammann, Gemeindebetriebe Köniz
 L. Balsiger, Direction des travaux et Serv. industr., Pully
 B. Bangerter, Geschäftsführer, ARA Thunersee
 P. Dürst, Stadtingenieur, Chur
 B. Hagspiel, Geschäftsbereichsleiter, Kanton Basel-Stadt
 B. Kobler, Geschäftsführer, GVRZ Kläranlage Schönau, Cham
 N. Reichenbach, Betriebsleiter Kläranlageverband Schaffhausen

U. Sieber, Leiter Stadtentwässerung, Winterthur
 Ch. Stalder, Chef domaine d'eau, DIAE Genève
 H.P. Tobler, Chef Entsorgungsamt, St. Gallen
 P. Wiederkehr, Leiter Bereich Abwasser ERZ, Zürich
 D. Zürcher, Chef de l'unité de gestion du réseau, Lausanne
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Commission technique «routes»

D. Schneeberger, Leiter Werkbetriebe, Chur (Präsident)
 L. Balsiger, Direction des travaux et Serv. industr., Pully (Vice-prés.)
 G. Brechbühl, Leiter Werkbetrieb, Stadtbauamt, Burgdorf
 A. Flück, Leiter Erhaltungsplanung, Baudepartement des Kantons Basel-Stadt
 M. Forster, Leiter Betriebe + Entsorgung, Wil
 D. Göbbels, Tiefbauamt, Kanton Zürich
 R. Hensch, Strasseninspektor, Thun
 G. Hutter, Strasseninspektor, St.Gallen
 A. Isenburg, Leiter Stadtreinigung, Basel
 B. Jurt, Strasseninspektor, Luzern
 U. Kern, Werkmeister, Stadtbauamt Aarau
 M. Koch, Leiter Abt. Tiefbau, Baden
 S. Kocher, Strasseninspektor, Biel
 K. Krattinger, Chef de la Voirie, Fribourg
 P. Liaudat, Chef du service, Genève
 M. Mani, Direktion Planung und Verkehr, Köniz
 R. Mietta, Chef de la Division Entretien & Travaux, Lausanne
 F. Muff, Leiter Tiefbauamt, Kanton Zürich
 M. Pola, Geschäftsbereichsleiter, Zürich
 H. Portner, Abteilung Bau, Uster
 P. Schädeli, Leiter Betrieb + Unterhalt, Tiefbauamt Bern
 A. Schlegel, Sachbearbeiter Tief- und Strassenbau, Murten
 M. Ultsch, Geschäftsbereichsleiter, ERZ, Zürich
 L. Verguet, Service de la voirie, Neuchâtel
 H. Weidmann, Leiter Strasseninspektorat, Winterthur
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Commission technique «environnement et énergie»

H. Künzle, Leiter Fachstelle Umwelt und Energie, Stadt St. Gallen (Präsident)
 B. Bébié, Energiebeauftragter, Industrielle Betriebe Zürich
 U. Capaul, Stadtökologe, Stadt Schaffhausen
 Ch. Diez, Umweltbeauftragter, Fachstelle Umwelt, Thun
 B. Horlacher, Stadtbauamt Aarau
 A. Perrenoud, Stadtbauamt Fachstelle Umwelt/Energie Langenthal
 A. Roschewitz, Umwelt und Gesundheitsschutz, Winterthur
 G. Schmid, Leiter Umweltschutz, Stadt Luzern
 A. Stiefel, Leiter Sektion Umwelt und Energie, Bern
 B. Trüssel, Stadtökologe, Amt für Umwelt, Zug
 K. Tschanz, Umwelt- und Gesundheitsschutzamt Zürich
 A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Autres groupes de travail

«Controlling des coûts et des prestations – Entretien des routes»

L. Balsiger, Direction des travaux et Serv. industr., Pully
M. Bräm, Fachbereichsleiter, Tiefbauamt Zürich
R. Denzler, Controlling Stadtreinigung, ERZ, Zürich
M. Hertig, Stadt Bern, Planung, Verkehr und Tiefbau
A. Isenburg, Leiter Stadtreinigung, Basel
U. Kern, Werkmeister, Stadtbauamt Aarau
S. Kocher, Strasseninspektor, Biel
J. Moser, Administrator, Stadt Luzern
B. Müller, Leiter Administration, Tiefbauamt Winterthur
D. Schneeberger, Leiter Werkbetriebe, Chur
Th. Stirnemann, Leiter Werkhof, Baden
V. Styger, Leiter Adm., Strasseninspektorat St. Gallen
A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

«Reseaux de canalisation»

U. Ammann, Gemeindebetriebe Köniz (Vorsitz)
L. Balsiger, Ingénieur de ville, Pully
F. Buser, Leiter Stadtentwässerung, Luzern
U. Castellazzi, Leiter Tiefbau, Chur
B. Hagspiel, Leiter Geschäftsbereich Stadtentwässerung, Basel-Stadt
Th. Keller, Leiter Stadtentwässerung, Zug
H. Lamp, Geschäftsbereichsleiter Entwässerung, Zürich
P. Schädeli, Leiter Betrieb + Unterhalt, Tiefbauamt Stadt Bern
U. Sieber, Leiter Stadtentwässerung, Winterthur

Cours pour chefs de voirie

R. Dietrich, Stv.-Strasseninspektor, St. Gallen (Vorsitz)
B. Bienz, Strasseninspektorat Stadt Luzern
Ch. Jordi, Abfallentsorgung der Stadt Bern
A. Häfliger, Bereichsleiter SIP, Luzern
E. Riedwyl, Projektleiter, Tiefbauamt Bern
H.U. Schwarzenbach, Geschäftsführer ZEBA, Cham
R. Stocker, Chef Strassenunterhalt, Luzern
A. Bukowiecki, Geschäftsführer Kommunale Infrastruktur

Organe de contrôle

Blaser Treuhand AG, Bern



Compte d'exploitation 1.1. – 31.12.

	2010		2009	
	CHF	%	CHF	%
Produits				
Cotisations des membres et autres	320'300.00		318'060.00	
Cotisations des membres de l'année précédente	2'800.00		0.00	
Cours, réunions, assemblée générale	201'231.70		158'348.25	
Publications	7'209.80		11'726.30	
Contributions aux coûts OKS	14'599.65		14'600.00	
Sondage: coûts de la gestion des déchets	9'293.70		18'587.35	
Modèle pour la planification financière de l'assainissement	0.00		28'000.00	
Service-conseil pour des voiries	4'126.25		4'853.00	
Intérêts	3'034.30		4'180.10	
Baisse des produits	0.00		-511.05	
Total des produits	562'595.40	100.0	557'843.95	100.0
Charges				
Charges directes				
Cours, réunions, assemblée générale	151'947.30		95'554.85	
Publications	3'612.76		3'429.80	
	-155'560.06	-27.7	-98'984.65	-17.7
Frais de personnel				
Autres frais de personnel	7'298.45		6'376.85	
	-7'298.45	-1.3	-6'376.85	-1.1
Charges administratives				
Coûts de l'UVS	325'000.00		325'000.00	
Frais de banque/Frais postaux	271.60		289.10	
Bibliothèque/Journaux	1'682.67		1'469.45	
Rapport de gestion/Information aux membres/Traductions	16'955.65		13'059.70	
Informatique	1'109.85		9'072.85	
	-345'019.77	-61.3	-348'891.10	-62.5
Comité/Groupes de travail/Provisions				
Sondage: coûts de la gestion des déchets	0.00		3'337.85	
Fiche d'information sur les matières valorisables	6'033.50		6'778.15	
Modèle pour la planification financière de l'assainissement	10'125.55		34'605.15	
Faux-frais Comité, groupes de travail	25'299.90		20'267.25	
	-41'458.95	-7.4	-64'988.40	-11.6
Charges d'exploitation				
Divers frais d'exploitation	4'689.95		1'186.45	
Publicité/Annonces	780.00		2'871.20	
Cotisations/Dons	0.00		540.00	
	-5'469.95	-1.0	-4'597.65	-0.8
Total charges	-554'807.18	-98.6	-523'838.65	-93.9
Bénéfice net	7'788.22	1.4	34'005.30	6.1

Bilan au 31.12.

	2010		2009	
	CHF	%	CHF	%
Actifs				
Fonds de roulement				
Actifs réalisables à court terme				
Caisse	477.40		978.05	
Compte postale 30-37369-6	136'692.03		119'608.66	
BCBE, c/crt. 16 857.241.2.01	23'521.08		23'520.48	
Administration des finances Zurich, cpte placement	323'313.50		324'392.50	
	484'004.01		468'499.69	
Créances				
pour livraisons/prestations	6'341.10		6'742.35	
	6'341.10		6'742.35	
Fonds de roulement divers				
Administration fédérale des contributions, Impôt anticipé	147.40		137.10	
Actifs transitoires	3.85		1'858.65	
	151.25		1'995.75	
Total du fonds de roulement	490'496.36	73.9	477'237.79	73.5
Actifs immobilisés				
Immobilisations financières				
Dépôt membres OKS	172'791.25		171'644.85	
	172'791.25		171'644.85	
Total des actifs immobilisés	172'791.25	26.1	171'644.85	26.5
Total du bilan	663'287.61	100.0	648'882.64	100.0

Passifs

Fonds étrangers

Dettes à court terme

pour livraisons/prestations

1'664.50

9'917.45

UVS Berne, c/crt

32'812.65

19'089.35

34'477.15

29'006.80

Fonds empruntés à long terme

Dettes déposants OKS

172'791.25

171'644.85

172'791.25

171'644.85

Provisions

Financement de l'assainissement

18'771.65

18'771.65

Cours gestion des déchets

41'118.25

41'118.25

Cours pour le personnel de voirie

32'057.55

32'057.55

Coordination avec les normes européennes

525.50

525.50

Publications

25'400.90

25'400.90

Cours de gestion

10'000.00

10'000.00

Administration générale

50'000.00

50'000.00

177'873.85

177'873.85

Total de fonds étrangers

385'142.25

58.1

378'525.50

58.3

Fonds propres

Fortune 01.01

270'357.14

236'351.84

Bénéfice net

7'788.22

34'005.30

Total fonds propres

278'145.36

41.9

270'357.14

41.7

Total du bilan

663'287.61

100.0

648'882.64

100.0



Infrastructures communales

Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne

Tél. 031 356 32 42, Fax 031 356 32 33

info@infrastructures-communales.ch; www.infrastructures-communales.ch